



INFORMATIONS-ORIENTATION
VIE SOCIALE
RESTAURATION
TRANSPORTS
MAINTIEN À DOMICILE
HABITAT
SANTÉ – PRÉVENTION
ASSOCIATIONS

GUIDE DES SENIORS

2021 › 2023



MIEUX VIVRE ENSEMBLE

SOMMAIRE

INFORMATIONS, ORIENTATION ET ACCOMPAGNEMENT

- Le guichet unique seniors _____ p. 5
Le Clic _____ p. 5
Aides financières
et accès aux droits _____ p. 5
Accompagnement numérique _____ p. 6
Des sites internet
utiles à connaître _____ p. 6

VIE SOCIALE

- Pour tous les retraités _____ p. 8
Les rendez-vous réservés
aux seniors de plus de 65 ans _____ p. 10

RESTAURATION

- Les restaurants seniors _____ p. 12

TRANSPORTS

- Mobilo'bus,
se déplacer sans souci _____ p. 14
Transports en commun _____ p. 14
Car-France 276 _____ p. 15
Handistuce _____ p. 16
Chèques « Sortir plus » _____ p. 16

MAINTIEN À DOMICILE

- Les aides à domicile _____ p. 18
Être soigné chez soi
avec le Ssiad du Rouvray _____ p. 19
Des repas livrés à domicile _____ p. 19
La téléassistance _____ p. 20
Portage de livres _____ p. 20

HABITAT

- Rester chez soi plus longtemps _____ p. 22
Envisager un nouveau
cadre de vie _____ p. 23
Autres formes d'hébergement _____ p. 26

SANTÉ - PRÉVENTION

- Actions de prévention
santé/bien-être _____ p. 28
Canicule :
être attentif aux plus fragiles _____ p. 28
Accueil, écoute et prévention _____ p. 28
La couverture maladie _____ p. 30

ASSOCIATIONS _____ p. 32

PLAN _____ p. 34

ÉDITO

Madame, Monsieur,

Vous avez entre les mains le nouveau guide seniors de la Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray.

Cette publication vous permet de prendre connaissance de l'ensemble des services qui sont mis à votre disposition.

Comme vous pouvez le constater, la Ville porte une attention toute particulière au bien-être de ses aînés en déployant un ensemble de dispositifs indispensables à une vie épanouie et apaisée.

Activités de loisirs, rendez-vous festifs, sorties, offre de restauration... tout au long de l'année, de nombreux temps de convivialité favorisent les rencontres et limitent ainsi le repli sur soi et l'isolement.

En plus de ce guide, vous avez à votre disposition le guichet seniors de la Ville. Il s'agit là d'un service mis en place par la Ville et par le centre communal d'action sociale (CCAS) destiné à écouter et répondre aux questions de chacun d'entre vous afin de faciliter vos démarches du quotidien.

Ces dispositifs témoignent de la politique de la Ville pour ses seniors, résumée par un principe : la solidarité.

Vous pouvez compter sur nous pour vous témoigner cette solidarité, notamment lorsque nous nous mobilisons pour défendre le droit à une retraite digne pour vous-même et vos enfants, quand nous favorisons votre parcours résidentiel, quand nous prenons soin, tout simplement, du grand âge.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce guide !

Joachim Moysé, maire, conseiller départemental

Nicole Auvray, adjointe au maire en charge des seniors

Bon à savoir

Une fiche "volante", regroupant les tarifs en vigueur de l'année, vous a été remise avec ce guide. Elle sera réactualisée l'an prochain, n'hésitez pas à la réclamer auprès du guichet seniors.

Informations, orientation et accompagnement



Le guichet unique seniors

Un seul guichet, un seul numéro de téléphone. Composer le **02.32.95.83.94**, c'est l'assurance d'avoir au bout du fil une interlocutrice spécialement à l'écoute des problématiques des seniors stéphanois et de leur famille. Ce service mis en place par la Ville et par le centre communal d'action sociale (CCAS) est destiné à écouter et répondre aux questions de chaque usager et à faciliter ses démarches en l'orientant, si besoin, vers le bon interlocuteur. Chaque année, ce sont plus de 2 500 appels téléphoniques qui sont ainsi traités.

Les demandes formulées auprès du guichet unique sont très variées. Elles concernent à la fois des services gérés directement par la Ville comme le Mobilo'bus, le portage de repas à domicile ou les animations mises en place par le service vie sociale des seniors.

Diverses problématiques nécessitant une mise en relation avec des partenaires extérieurs peuvent également être abordées : un besoin d'aide à domicile ou la mise en place d'une téléassistance, la réalisation de travaux d'adaptation du logement, de jardinage... (Lire aussi la rubrique « Maintien à domicile » p. 17.)

//// En pratique

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h.

— Tél. : **02.32.95.83.94.**

— Courriel : **guichetseniors@ser76.com**

— En mairie, place de la Libération.

Le Clic, centre d'information pour les personnes âgées

Le Centre local d'information et de coordination pour les personnes âgées (Clic) renseigne les personnes âgées et leur famille dans tous les aspects de la vie quotidienne et peut évaluer leurs besoins à domicile et les accompagner dans leurs démarches : mise en place d'aide à domicile et recherche de solution de financement, adaptation du logement, demande d'entrée en maison de retraite ou encore protection juridique d'une personne vieillissante... Ce service gratuit assure la coordination entre professionnels, bénévoles et familles. Il est financé par le Département de la Seine-Maritime et par des subventions des communes.

//// En pratique

Le Clic : 64 rue Lazare-Carnot, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30.

— Tél. : **02.32.95.93.75.**

Aides financières et accès aux droits

Des aides financières existent pour compenser les dépenses rendues nécessaires afin de bénéficier de services d'accompagnement liés à la perte d'autonomie (rémunération d'une aide à domicile, portage de repas à domicile, téléassistance...) : il s'agit principalement d'aides des caisses de retraite, pour les seniors encore autonomes, et de l'allocation personnalisée d'autonomie versée par le Département →

Informations, orientation et accompagnement

pour les personnes âgées devenues dépendantes... Renseignements auprès du Clic (cf. ci-dessus) ou directement auprès des organismes d'aides à domicile. Les personnes âgées rencontrant des difficultés financières, ou éprouvant des difficultés de gestion budgétaire, quelle qu'en soit l'origine, peuvent solliciter le service social du CCAS ou un travailleur social d'un centre médico-social. Après évaluation de la situation, ces services pourront éventuellement instruire une demande d'aide financière ponctuelle ou envisager la mise en place de dispositif d'accompagnement budgétaire.

//// En pratique

- CCAS – antenne hôtel de ville (02.32.95.83.83) / antenne Maison du citoyen (02.32.95.83.60).
- Centre médico-social Croizat (41 rue Ambroise-Croizat, 02.35.65.12.48).
- Centre médico-social Méliès (rue Georges-Méliès, 02.35.66.49.95).

Accompagnement numérique

Afin que les seniors se familiarisent avec l'usage des outils numériques, des ateliers d'initiation individualisés (deux personnes par créneau maximum) sont mis en place au sein de la résidence Ambroise-Croizat et au restaurant Geneviève-Bourdon. Les ateliers se déroulent sur des cycles de cinq séances, renouvelables en fonction des besoins de chaque participant. Des ateliers collectifs peuvent également être ponctuellement mis en place. Inscriptions auprès du service vie sociale des seniors au 02.32.95.93.58.



La Ville propose également, dans différents équipements municipaux (centres socio-culturels, accueil du CCAS...) des permanences assurées par un conseiller numérique, présent pour aider à la réalisation des démarches en ligne.

//// En pratique

Renseignements au guichet unique seniors au 02.32.95.83.94.

Des sites internet utiles à connaître

Pour des informations générales sur les droits et les services utiles aux seniors : pour-les-personnes-agees.gouv.fr

Pour des informations sur les aides départementales et les services existant sur le Département : seinemaritime.fr/mon-quotidien/personnes-agees.html

Pour des informations sur les services intervenant localement : clic-rouen.fr

Pour des informations sur les services et animations proposés sur la Ville : saintetiennedurouvray.fr

Vie sociale



Vie sociale

La Ville porte une attention toute particulière au fait qu'avec l'âge les Stéphanaïses et les Stéphanaïses ne s'isolent pas. Les services municipaux proposent ainsi tout au long de l'année de nombreux temps de convivialité pensés comme autant d'occasions de ne pas rester seul, de faire des découvertes et des rencontres.

Les seniors sont les bienvenus dans une multitude d'activités ouvertes à tous : par exemple, les ateliers des centres socioculturels (photographie, poterie, peinture, danse de salon ...), les activités du service des sports, les rendez-vous SameDiscute pour parler livres, films et musique proposés par les bibliothèques municipales ainsi que les chorales du conservatoire de musique et de danse. Le service vie sociale des seniors propose parallèlement des activités et rendez-vous spécialement dédiés aux seniors.

//// En pratique

Service vie sociale des seniors,

— Tél. : 02.32.95.93.58.

— Courriel : viesocialedes seniors@ser76.com

— Ouvert de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h, du lundi au vendredi.

Pour tous les retraités

■ Des ateliers pour apprendre et s'entretenir

Ateliers internet

Ces ateliers se déroulent à la résidence autonomie Ambroise-Croizat et au restaurant seniors Geneviève-Bourdon. Ils ont pour objectif de s'initier à l'usage des outils numériques en apprenant à naviguer sur internet, à échanger par mail, à mettre en page un courrier, commander un achat en ligne, aller sur les réseaux sociaux... Ces cours hebdomadaires d'une heure accueillent deux personnes à la fois, qui bénéficient d'un accompagnement

personnalisé. Les ateliers se déroulent sur des cycles de 5 séances, renouvelables en fonction des besoins de chaque participant.

TARIF : voir fiche annuelle de tarifs.

Ateliers de gymnastique douce

Ce cours permet de maintenir une activité physique, en s'adaptant aux capacités de chacun et chacune, et d'entretenir une certaine mobilité articulaire et musculaire, d'effectuer des exercices de souplesse... Ces rendez-vous sont assurés par des animateurs sportifs spécialisés et sont proposés dans différents équipements de la Ville.

TARIF : voir fiche annuelle de tarifs.

Ateliers de bien-être

Des ateliers yoga et des ateliers sophrologie réservés aux seniors sont proposés au sein de la résidence Ambroise-Croizat et dans certains centres socioculturels. Les séances visent à maintenir l'autonomie des seniors, les accompagner au mieux dans leur vieillissement et favoriser le sentiment de bien-être et d'épanouissement personnel et social.

Journées d'information et ateliers de prévention

Plusieurs fois par an, le service propose des temps d'information concernant la vie pratique, la santé... Ont ainsi déjà eu lieu par exemple des rendez-vous autour de la mémoire, de la mobilité, de l'entrée en établissement, des risques d'arnaques, des gestes de premiers secours...

Il peut s'agir de rendez-vous ponctuels ou de cycles d'information sur plusieurs séances.

Ces rendez-vous sont annoncés dans *Le Stéphanois* et sur le site internet de la Ville.

■ Des sorties et activités de loisirs

Sorties cinéma

Les séances ciné seniors ont lieu le premier lundi de chaque mois au cinéma Grand Mercure d'Elbeuf. Les réservations sont prises par téléphone une semaine avant la projection. Un transport en car est assuré gratuitement par la Ville avec différents points de ramassage.

TARIF : voir fiche annuelle de tarifs.

Seniors en vacances

Un séjour d'une semaine de vacances en France est organisé à l'automne avec le concours de l'ANCV (Association nationale des chèques vacances) pour découvrir de nouveaux horizons et effectuer de nouvelles rencontres. Plusieurs tarifs sont proposés en fonction des ressources, des aides complémentaires sont possibles de la part de certaines caisses de retraite. Les inscriptions ont lieu au printemps.

Été loisirs seniors

Chaque été, un programme riche et diversifié de sorties, d'ateliers et d'animations

est édité. Le programme est diffusé au printemps et relayé sur le site internet de la Ville et dans les guichets municipaux.

■ Des occasions de se divertir

Thés dansants

Programmés un après-midi par trimestre, les thés dansants accueillent environ deux cents personnes stéphanoises et des communes alentour. Sur la piste de la salle festive, tango, valse et madison s'enchaînent aux sons d'un orchestre différent à chaque fois.

Entrée libre.

Repas animés

Une fois par trimestre, une animation musicale est programmée dans les restaurants Ambroise-Croizat et Geneviève-Bourdon (lire aussi rubrique Restauration/restaurants p. 11).



Vie sociale

Les rendez-vous réservés aux seniors de 65 ans et plus

Afin de pouvoir participer aux activités ci-dessous, il convient de s'inscrire au préalable au guichet unique seniors, en mairie ou à la maison du citoyen. Un senior, au titre de conjoint, peut accompagner gratuitement, la personne de plus de 65 ans déjà inscrite, en présentant une pièce d'identité.

Documents à fournir : pièce d'identité et attestation de domicile. Une fois cette démarche effectuée, chaque nouveau rendez-vous est précédé d'un courrier invitant à s'inscrire, environ quinze jours avant.



Sortie annuelle

Organisée en mai-juin, elle consiste en une sortie en car à la journée pour une destination normande avec déjeuner au restaurant et visite d'un site touristique. Près de 1 000 seniors, répartis sur huit à dix dates, participent aux sorties chaque année.

Repas annuel

Organisés sur six jours pendant les vacances scolaires de février, les repas annuels rassemblent près de 1 300 convives. Après

avoir partagé un repas préparé par le service des restaurants municipaux, les seniors entrent en piste pour un après-midi danse. Une navette en car gratuite est prévue certains jours pour ceux qui le souhaitent.

Goûter-spectacle

Chaque automne, près de 1 200 personnes participent au goûter-spectacle à la salle festive. Au programme, une animation cabaret ou variétés, autour d'un « café gourmand ». Les goûters-spectacles ont lieu sur cinq jours, les convives pouvant choisir leur jour de participation dans la limite des places disponibles. Une navette en car gratuite est prévue certains jours pour ceux qui le souhaitent.

Colis de fin d'année

Pour marquer la fin d'année, la Ville offre un présent à ses aînés. Le colis rassemble quelques douceurs. Les personnes inscrites sont invitées à venir retirer (ou à faire retirer par un proche) leur colis à la salle festive sur deux jours du mois de décembre.

Invitation 70 ans

L'année de leur 70^e anniversaire, les Stéphanaïses et les Stéphanaïses reçoivent une invitation à déjeuner, avec la personne de leur choix, dans l'un des deux restaurants municipaux afin de découvrir ce service.

Mais aussi

D'autres animations sont organisées dans les restaurants Ambroise-Croizat et Geneviève-Bourdon par les clubs associatifs : belote, domino, tarot, Scrabble, sorties... Renseignements sur place.

Restauration



Restauration

Les restaurants seniors

Là encore avec l'objectif de maintenir et de favoriser le lien social, la Ville dispose de deux foyers restaurants pour personnes âgées : le restaurant Ambroise-Croizat et le restaurant Geneviève-Bourdon. On y déjeune dans une ambiance conviviale et pour une somme modique. C'est l'occasion de faire de nouvelles connaissances ou de venir avec des amis. Un menu de régime est proposé aux personnes dont l'état de santé le nécessite (sans sel ajouté, sans sucre, sans graisse).

Ce service de restauration est ouvert chaque midi du lundi au vendredi, à tout Stéphanois retraité. Les convives peuvent venir accompagnés de proches (compagne, enfants, petits-enfants...). Chaque trimestre, des repas animés sont proposés. Une fois le repas terminé, des activités ludiques sont organisées, sur place, par des clubs (lire aussi la rubrique Associations p. 32).

Les bibliothécaires y tiennent également des permanences permettant de se nourrir aussi l'esprit en empruntant livres et revues.

//// En pratique

À Ambroise-Croizat, permanence des bibliothécaires un vendredi par mois de 13h à 13h30.

À Geneviève-Bourdon, animation de l'espace bibliothèque par le club Geneviève-Bourdon les jours de club.

//// En pratique

Les personnes intéressées doivent s'inscrire directement au restaurant, soit une semaine à l'avance avec choix des menus, soit au plus tard la veille mais sans choix de menu.

Les menus sont mis en ligne sur le site saintetiennedurouvray.fr/en-pratique/seniors/foyers-restaurants-municipaux

TARIFS : La tarification dite « solidaire » s'applique aux restaurants des seniors et le tarif appliqué est en fonction de la tranche de quotient du bénéficiaire.

Les tarifs sont revalorisés au 1^{er} septembre de chaque année par délibération du conseil d'administration du CCAS.

À SAVOIR *Les usagers des restaurants seniors qui empruntent le Mobilo'bus pour aller déjeuner bénéficient d'un tarif spécial.*

Les usagers reçoivent une facture à leur domicile à l'issue de chaque mois. Possibilité de prélèvement automatique.

Restaurant Geneviève-Bourdon :
tour Aubisque, rue Henri-Wallon,
le Madrillet

— Tél. : 02.35.64.27.07.

Restaurant Ambroise-Croizat,
22 rue Pierre-Corneille

— Tél. : 02.35.64.27.10.

Transports



Mobilo'bus, se déplacer sans souci

Aller faire ses courses, visiter la famille, se rendre dans l'un des restaurants seniors ou effectuer quelques démarches, ce n'est pas toujours évident. La Ville a mis en place le Mobilo'bus à destination des personnes qui ont besoin d'être accompagnées dans leurs déplacements sur le territoire de la commune : personnes âgées, personnes à mobilité réduite, personnes éloignées des centres d'activité et des lignes de transport. Ce véhicule peut accueillir jusqu'à sept usagers et est spécialement aménagé pour pouvoir accueillir des personnes en fauteuil roulant.

Sur inscription, un chauffeur vient chercher la personne à domicile, quel que soit le quartier. Il est à la disposition des passagères et passagers pour les aider à monter à bord ou encore accéder au service souhaité.

De multiples destinations sont programmées dans la commune : résidence Ambroise-Croizat, restaurant seniors Geneviève-Bourdon, grandes surfaces, petits et grands commerces stéphanois, cimetières... Le jeudi matin et le lundi après-midi, les voyageurs peuvent l'emprunter pour une sortie personnelle sur le territoire communal : visite chez le médecin, chez des amis... Le Mobilo'bus fonctionne les jours d'élection.

Il assure aussi ponctuellement la desserte des équipements culturels de la commune et de certaines initiatives qui s'y déroulent : expositions dans les centres socioculturels, visites dans les bibliothèques, spectacles au Rive Gauche, Aire de fête ou feu d'artifice du 14 juillet... Autant d'occasions de continuer à sortir et se distraire.

//// En pratique

Les réservations de trajets sont prises au guichet unique seniors au 02.32.95.83.94.

Un planning mensuel est adressé aux personnes inscrites au service Mobilo'bus. Il est aussi disponible dans les accueils municipaux, les restaurants seniors, et mis en ligne sur le site saintetiennedurouvray.fr/en-pratique/seniors/transports

TARIFS : voir la fiche annuelle de tarifs.

À SAVOIR Les usagers des restaurants seniors qui empruntent le Mobilo'bus pour aller déjeuner bénéficient d'un tarif spécial.

Transports en commun

■ Bus, Métrobus, cars...

Le Métrobus relie directement le plateau du Madrillet et le Technopôle au centre de Rouen.

La ligne F3 traverse le bas de ville, permettant de rejoindre le centre de l'agglomération et Oissel.

La nouvelle ligne T4, entièrement accessible, relie le Zénith par l'avenue des Canadiens au centre de Rouen, en desservant des équipements comme la Caf, la gare SNCF et le parc du Champ des Bruyères.

La ligne 27 va de la gare de Saint-Étienne-du-Rouvray à Petit-Couronne, via la mairie, le Rive Gauche, le parc omnisports Youri-Gagarine, le Technopôle, le Zénith et le Parc Expo.

La ligne 42 part du quartier de La Houssière

et transporte les passagers vers Le Grand-Quevilly, en desservant elle aussi bon nombre d'équipements publics. Elle conduit également vers le Métrobus avec une correspondance à la station Ernest-Renan.

La ville est également desservie par les **lignes F1 et 32** à l'ouest, du côté de l'avenue des Canadiens et par la **ligne 33** au niveau de la zone d'activité des bords de Seine.

À NOTER Saint-Étienne-du-Rouvray est également desservie par les lignes urbaines de la CNA entre Rouen et Elbeuf.

//// En pratique

TCAR – service clients, agence Théâtre des Arts, 9 rue Jeanne-d'Arc à Rouen.

Attention, les titres unitaires de voyage ne peuvent pas être achetés directement auprès du conducteur. Ils sont disponibles chez les commerçants dépositaires ou aux distributeurs.

Des tarifs spécifiques sont proposés aux plus de 65 ans. Les horaires, le trajet des lignes et les tarifs sont disponibles sur le site internet reseau-astuce.fr

■ Train express régional (TER)

La ligne TER Rouen-Oissel-Elbeuf passe dans le bas de la ville. Depuis la gare située rue de Verdun, il suffit de dix minutes pour rejoindre Rouen centre.

//// En pratique

Renseignements sur le site internet ter.sncf.com/haute-normandie ou par téléphone, Aléorégion : 0.800.27.00.76 (appel gratuit depuis un poste fixe).



Car-France 276 – Pour se faire conduire avec sa propre voiture...

L'association Agir-ABCD propose aux seniors propriétaires d'un véhicule, mais qui ne peuvent plus le conduire, provisoirement ou définitivement, de les mettre en lien avec un chauffeur bénévole qui pourra les accompagner dans leurs déplacements.

À NOTER Le propriétaire de la voiture reste responsable de l'entretien de son véhicule, de son assurance, et du paiement du carburant.

//// En pratique

Pour bénéficier du service d'un chauffeur accompagnateur, contacter le 07.83.13.09.31. Il est nécessaire d'appeler au moins 48 heures avant la sortie souhaitée. Service assuré par des bénévoles, proposé gratuitement.

Chèques « Sortir plus »

Les caisses de retraite complémentaire relevant du régime Agirc-Arrco proposent des chèques « Sortir plus » aux personnes âgées de 75 ans et plus, éprouvant des craintes ou des difficultés à sortir seules, que ce soit pour aller faire des courses, aller chez le coiffeur, se rendre à la gare...

Ces chèques sont une aide financière pour des sorties accompagnées, à pied ou en véhicule, assurées par des organismes d'aide à domicile ou de transport agréés. Un conseiller Sortir plus se charge d'organiser les sorties en trouvant un accompagnateur.

Le paiement de ces sorties s'effectue sous la forme de chèques emploi service universels (Cesu), préfinancés et nominatifs. Chaque chèque a une valeur de 150 €. Chaque personne peut bénéficier de trois chèques par an maximum, avec une participation financière du bénéficiaire, allant de 15 à 30 € par chèque.

//// En pratique

Pour en savoir plus, contacter le
0.971.090.971 (prix d'un appel local)

Handistuce : la métropole accessible en transport adapté

Le service Handistuce est un service de transport spécialisé pour les personnes à mobilité réduite résidant dans l'une des 71 communes de la Métropole. Ce service est disponible après avis positif d'une commission.

Handistuce a été mis en place pour les personnes invalides ne pouvant pas emprunter le réseau Astuce. Le transport s'effectue à la demande, pour des déplacements privés, professionnels et de loisirs, à l'exception des soins médicaux.

Les personnes en fauteuil roulant ne pouvant se transférer seules sont transportées en minibus, les autres le sont par taxi.

//// En pratique

Pour pouvoir bénéficier du service, il faut retirer un dossier de demande d'admission à l'espace Handistuce, 9 rue Jeanne-d'Arc, à Rouen.

— Tél. : 02.32.08.30.57.

Liste des pièces justificatives :

- Dossier d'admission à compléter personnellement ainsi que par le médecin généraliste référent
- Photocopie recto/verso de la carte d'invalidité
- 1 photo d'identité
- La carte Astuce si elle est déjà créée.

Après validation de la demande par une commission d'admission, les réservations sont à effectuer en appelant le 02.32.08.30.57. Les tarifs de chaque déplacement dépendent du nombre de kilomètres effectués.

PLUS D'INFO sur reseau-astuce.fr/fr/handistuce/71

Maintien à domicile



Maintien à domicile

Tant qu'on peut rester chez soi... C'est la philosophie des services de maintien à domicile. Ils permettent à la personne âgée de se maintenir dans son milieu de vie habituel, de préserver son autonomie et d'éviter la rupture des liens sociaux.

En fonction de leur niveau d'autonomie, les usagers de ces services peuvent bénéficier de différentes prises en charge financières (aides des caisses de retraite, allocation personnalisée d'autonomie versée par le Département...). Pour être accompagnées dans leurs démarches, les personnes peuvent s'adresser soit directement au prestataire de leur choix, soit au Clic.

Les aides à domicile soulagent le quotidien

Le service d'aide à domicile est une bonne solution pour soulager quelques tâches devenues difficiles au quotidien. Un agent se rend chez la personne âgée pour accomplir en sa présence ménage courant, repassage, courses, entretien du linge, préparation des repas. Une aide à la personne peut également être apportée par des auxiliaires de vie : aide à la toilette, aide au coucher et au lever, travail moral et social d'écoute et de lien avec la famille et l'extérieur.

Les Stéphanois et les Stéphanoises peuvent faire appel au prestataire de leur choix. Afin de faciliter l'accès des Stéphanois à une offre diversifiée d'aides à domicile, la Ville accueille dans ses locaux des permanences de plusieurs associations : Filseine, Avec, ADMR (cf. détail des heures de permanences dans la plaquette en annexe).

D'autres associations (telle Prom'Action) agissant sur le territoire stéphanois proposent également des interventions de jardinage, de bricolage et d'aide au déménagement.

L'allocation personnalisée d'autonomie (APA) est une aide financière visant à favo-



riser l'autonomie des personnes âgées. Elle est versée par le Département. Elle permet de financer tout ou une partie des dépenses d'aide à domicile, des services ou des aides techniques adaptées au niveau de la perte d'autonomie, des travaux ou des équipements directement liés à l'immobilier favorisant le maintien à domicile des personnes vieillissantes en perte d'autonomie.

Possibilité d'obtenir la liste complète des associations d'aide à domicile intervenant localement auprès du Clic, du guichet unique ou en vous rendant sur la page internet suivante : clic-rouen.fr/partenaires

//// En pratique

**ADMR, 1 rue Ernest-Delaporte,
76710 Montville.**

— Tél. : 02.32.93.90.90.

Avec, 55 quai du Havre, 76000 Rouen.

— Tél. : 02.35.71.67.03.

**FilSeine-Ssiad du Rouvray, 64 rue
Lazare-Carnot, 76800 Saint-Étienne-
du-Rouvray.**

— Tél. : 02.32.95.93.28.

**Prom'Action, 10 rue de l'Industrie,
Île Lacroix, 76100 Rouen.**

— Tél. : 02.35.70.95.93.

Possibilité de retirer un dossier APA au guichet unique seniors ou sur le lien suivant : seinemaritime.fr/mon-quotidien/personnes-agees/beneficier-daides/allocation-personnalisee-dautonomie.html

Être soigné chez soi avec le Ssiad du Rouvray

Le service de soins infirmiers à domicile (Ssiad), géré par la fondation FilSeine, assure aux personnes âgées des soins d'hygiène et de confort, et des soins infirmiers nécessaires à la reprise d'une autonomie dans la vie courante.

Les soins sont dispensés 7 jours sur 7, le matin et/ou le soir, par des aides-soignantes sous la responsabilité d'une infirmière coordinatrice. Les actes infirmiers prescrits sont assurés par un ou une infirmière libérale au choix du patient après la visite à domicile de l'infirmière coordinatrice qui évalue les besoins et constitue le dossier.

Ce service est accessible sur prescription médicale à toute personne de plus de 60 ans dont l'état de santé nécessite des soins infirmiers et d'hygiène générale. Pour les moins de 60 ans, il convient de respecter certaines conditions.

//// En pratique

Documents nécessaires : certificat médical et carte de Sécurité sociale. Le service de soins se charge ensuite des formalités administratives.

TARIFS : la personne prise en charge est dispensée de l'avance des frais. La Caisse primaire d'assurance maladie règle directement le service de soins.

**Ssiad du Rouvray : 64 rue Lazare-Carnot,
76800 Saint-Étienne-du-Rouvray**

— Tél. : 02.32.95.93.28. **Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h (répondeur).**

Des repas livrés à domicile

Lorsqu'une personne âgée n'est plus en mesure de préparer ses repas toute seule, elle peut solliciter le portage de repas à domicile. Ce service municipal est mis en œuvre du lundi au dimanche par le centre communal d'action sociale (CCAS) et les restaurants municipaux.

D'une capacité de 180 bénéficiaires, ce dispositif est réservé à des personnes en perte d'autonomie, même temporaire. Il peut être sollicité soit à l'issue d'une hospitalisation, soit à la suite d'une visite à domicile afin d'évaluer les besoins réels.

Maintien à domicile



Ce service comprend un repas pour le midi (avec deux choix de menus) et une collation pour le soir (soupe ou salade + laitage). Possibilité d'un menu de régime (sans sucre, sans sel et sans graisse ajoutés) pour les personnes qui en ont besoin.

TARIFS : La tarification dite « solidaire » s'applique aux repas livrés à domicile. Le tarif appliqué est en fonction du quotient du bénéficiaire. Les usagers reçoivent une facture à leur domicile à l'issue de chaque mois. Possibilité de prélèvement automatique.

Les tarifs sont revalorisés au 1^{er} septembre de chaque année par délibération du conseil d'administration du CCAS.

La téléassistance : un lien précieux en cas de souci

Le système de téléalarme offre à une personne isolée un lien permanent avec un réseau de solidarité en cas d'urgence. Un sentiment d'angoisse, une chute, une intru-

sion, à n'importe quelle heure du jour et de la nuit, dès lors que l'alarme est enclenchée, elle permet de prévenir deux référents identifiés et relativement proches, comme un voisin ou un membre de la famille.

Ce service fonctionne 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Le système comprend un transmetteur d'alarme, installé chez la personne, relié à une centrale d'écoute qui pourra alerter les proches désignés. Conventionnée avec la Ville, Présence verte ne fait pas payer les frais d'installation aux Stéphanaïses et aux Stéphanaïses, qui devront néanmoins payer l'abonnement.

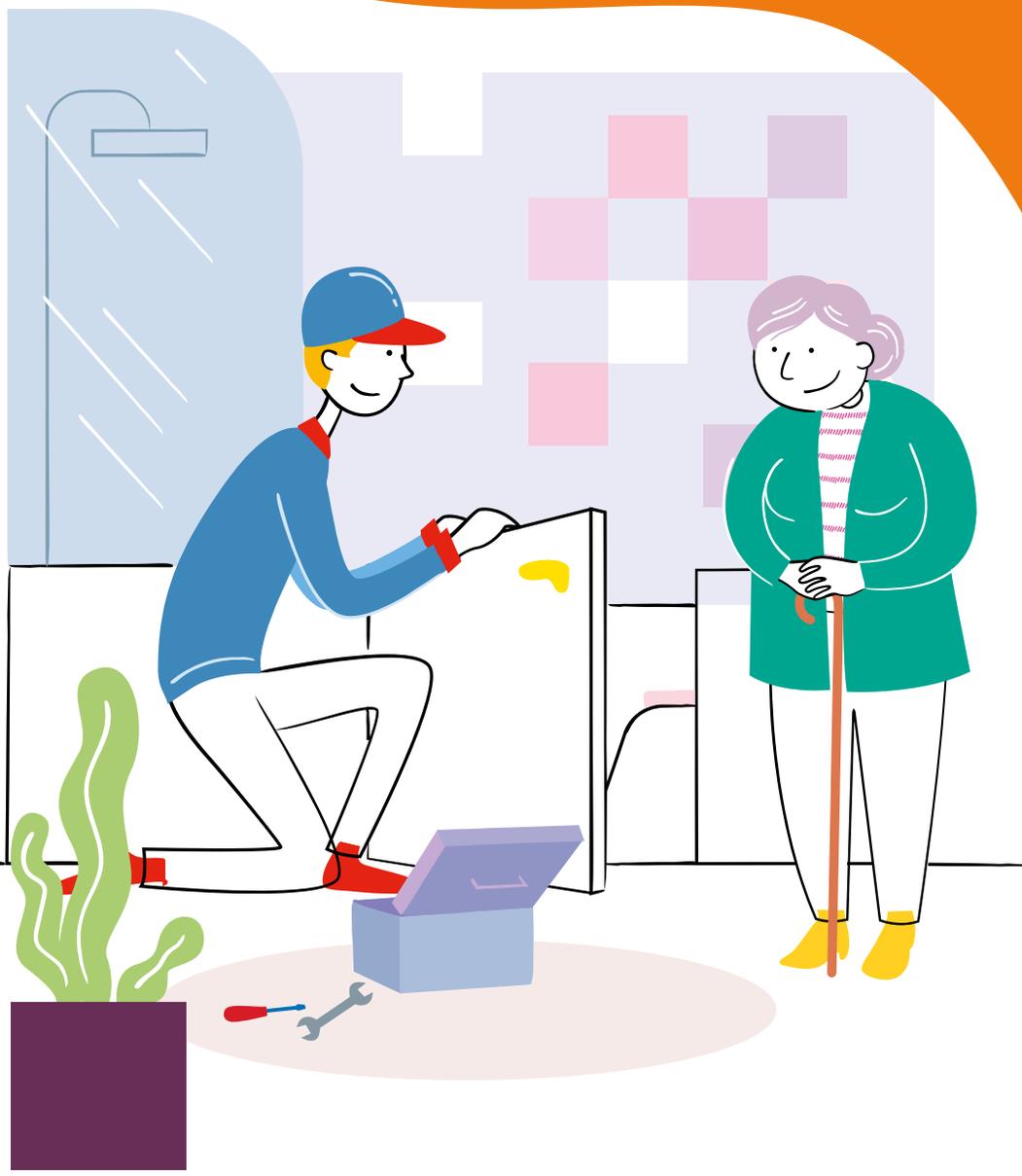
Portage de livres

Les personnes ayant des difficultés permanentes ou temporaires pour se déplacer peuvent solliciter les bibliothécaires qui viendront leur apporter, à domicile, livres, magazines, musiques, films. Les visites ont lieu le mardi après-midi sur rendez-vous. Il n'est pas nécessaire d'être inscrit à la bibliothèque pour profiter de ce service gratuit.

//// En pratique

Pour les repas livrés à domicile, la téléassistance, le portage de livres, renseignements auprès du guichet unique seniors au 02.32.95.83.94.

Habitat



Rester chez soi plus longtemps

Adapter son logement

Une chambre à l'étage, une baignoire devenue difficile à enjamber et pouvant donc devenir source de chutes... En vieillissant, certains aménagements du domicile peuvent s'avérer peu adaptés, voire dangereux. Il suffit parfois de quelques travaux pour retrouver un confort de vie et un quotidien en toute sécurité.

Pour les propriétaires occupants

L'association Inhari propose des informations et des conseils sur les solutions pour adapter son logement à une perte d'autonomie. Après un diagnostic établi au domicile de la personne, Inhari offre une assistance au montage des dossiers de demandes de subventions auprès de l'Anah (Agence nationale de l'habitat), du Département, de la Métropole et des caisses de retraite. Les subventions sont cumulables et peuvent permettre de financer de 50 à 100 % des travaux réalisés.

//// En pratique

Inhari, 44 rue du Champ-des-Oiseaux, 76000 Rouen.

— Tél. : 02.32.08.13.00.

— Courriel : contact@inhari.fr

Pour les locataires du parc social

Les locataires du parc social, qui auraient besoin d'adapter leur logement, doivent solliciter leur bailleur. La réponse de ce dernier dépendra de la teneur du dossier médical du locataire.



La cohabitation intergénérationnelle : « Partageons un Havre »

La cohabitation intergénérationnelle solidaire permet à un senior de plus de 60 ans de mettre à la disposition d'un jeune de moins de 30 ans une chambre dans son logement. Ce dispositif permet au jeune de disposer d'un logement à moindres frais et offre au senior et à sa famille un quotidien plus sécuritaire et serein grâce à la présence bienveillante du jeune.

L'association Partageons un Havre propose un cadre sécurisé pour ce système de cohabitation intergénérationnelle, en assurant l'intermédiaire entre le senior et l'étudiant.

//// En pratique

Renseignements auprès de Bertrand Gauthier, 1 rue Henri-Lioust, Le Havre.

— Tél. : 09.79.71.48.98.

— partageonsunhavre.org

Envisager un nouveau cadre de vie

Besoin d'un nouveau logement autonome

Un logement devenu trop vaste, un jardin trop grand à entretenir, la nécessité de se rapprocher des commerces et des transports en commun, il est parfois souhaitable d'envisager un déménagement vers un logement correspondant mieux à ses besoins, sans pour autant investir une résidence pour personnes âgées (résidence autonomie) ou un Éhpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

Pour cela, il est évidemment possible de rechercher dans le parc privé, en consultant les offres des agences immobilières, des notaires ou des sites internet spécialisés

■ Remplir un dossier logement en mairie

Une demande de logement social peut aussi être formulée auprès du service logement de la Ville, en remplissant un dossier.

Pour procéder à l'enregistrement de votre demande de logement, vous devez :

- Renseigner l'ensemble des champs du formulaire Cerfa n° 14069-04-1 « demande de logement social », téléchargeable sur le site internet de la Ville (saintetiennedurouvray.fr, tapez « demande de logement » dans la barre de recherche.
- Accompagner ce formulaire d'une pièce attestant l'identité de chacune des personnes à loger
- Une photocopie de la carte Vitale du demandeur et du co-demandeur.

//// En pratique

Le dépôt des dossiers peut s'effectuer directement en mairie sans rendez-vous au service logement, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h, ou à la maison du citoyen sur rendez-vous (au 02.32.95.83.60) le mardi et le vendredi de 9 h à 12 h.

En cas de problème pour se déplacer, contacter le service logement :

— Tél. : 02.32.95.83.83.

D'autres pièces justificatives seront demandées par la suite, au moment de l'instruction du dossier, en vue de sa présentation en commission d'attribution.

Il est aussi possible d'établir une demande auprès d'un bailleur social (Habitat 76, le Foyer stéphanois, LogéoSeine, ICF Habitat Atlantique, Logirep, Le Foyer du Toit familial, Logeal) ou bien directement en ligne sur le portail grand public www.demande-logement-social.gouv.fr/

Emménager dans un logement adapté

■ Des opportunités dans le parc social

Depuis de nombreuses années, la Ville mène une politique en faveur du développement des logements adaptés sur son territoire. Ainsi, dans chacun des nouveaux programmes de construction qui voit le jour, la Ville veille, en concertation avec les bailleurs, à ce qu'un certain nombre de logements (notamment en rez-de-chaussée) répondent aux besoins d'occupants seniors ou à mobilité réduite.

L'attribution de ces logements se fait sur dossier (cf rubrique précédente).

→ Zoom sur...

La résidence évolutive Henri-Wallon, située au 26 rue du Madrillet, représente un ensemble de trente logements à loyers modérés prévus pour évoluer avec les difficultés de mobilité de ses occupants. Les murs sont renforcés pour accrocher des barres d'appui, les sols granulés évitent les glissades, les bacs à douche sont larges et assez bas pour faciliter la toilette, les placards sont équipés de crémaillères pour adapter les hauteurs, les passages de portes sont élargis pour l'accès en fauteuil roulant et les couleurs ont été réfléchies pour être aisément repérées par les occupants, même quand la vue baisse. Et, bien sûr, les accès sont facilités grâce à des ascenseurs.



//// En pratique

Déposer un dossier de demande au service logement de la Ville ou directement auprès du Foyer stéphanois.

Chez soi, avec un gardien à proximité

■ La résidence autonomie Ambroise-Croizat

La résidence autonomie, gérée par le CCAS, est située en centre-ville, à proximité des commerces. Elle dispose de 36 logements (30 F1 bis, 5 F2 et 1 F3) destinés aux plus de 60 ans, autonomes, seuls ou en couple.

Les logements sont des maisons individuelles de plain-pied, avec jardin privatif, construites autour d'un lieu de vie collectif (comportant une salle de restauration). Les résidents bénéficient de la présence quotidienne d'un gardien et d'un système de téléassistance permettant de garantir leur

sécurité. Les logements ne sont pas meublés ; ils sont équipés de prise télévision et prise téléphone et une cuisinière électrique peut être fournie si le résident n'en est pas équipé.

Les logements permettent aux résidents de bénéficier de logements adaptés, bien isolés, avec chauffage au gaz. Ils disposent dans le lieu de vie collectif, en plus du restaurant, de salles d'activités avec jeux de société, bibliothèque et d'une pièce rafraîchie en cas de canicule.

//// En pratique

Renseignement auprès du guichet unique seniors au 02.32.95.83.94, auprès de la référente de proximité des sites d'accueil des seniors au 06.47.43.17.90 ou du service logement au 02.32.95.83.83.

■ *La tour Aubisque*

Cet immeuble, propriété de la société HLM le Foyer stéphanois, dispose de 60 logements (F2 et F3), non meublés, avec ascenseur, dont 30 sont prioritairement attribués aux personnes âgées retraitées, autonomes. La tour se trouve à proximité du centre commercial Ernest-Renan et est desservie par la ligne de bus n° 42 ou le métro (station Renan). L'entretien de la tour est assuré par un employé municipal, qui assure une présence auprès des locataires du lundi au vendredi.

Un service de restauration est proposé chaque midi du lundi au vendredi, au restaurant municipal Geneviève-Bourdon situé au pied de l'immeuble (plus d'informations dans la rubrique restauration p. 11).

//// En pratique

Demande de logement à effectuer auprès du Foyer stéphanois au 02.32.91.93.20 ou en mairie auprès du service logement au 02.32.95.83.83.

Vivre en maison de retraite

■ *Deux établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Éhpad)*

Les demandes d'informations et d'inscription pour être accueilli dans l'un de ces établissements sont à effectuer directement auprès des Éhpad. Il existe désormais un dossier unique de demande d'entrée en Éhpad.

Afin d'en savoir plus sur les aides financières possibles dans le cadre de la prise

en charge des personnes âgées au sein de l'un des Éhpad, se renseigner directement auprès de la maison de retraite concernée, du Centre local d'information et de coordination pour les personnes âgées (Clic) ou des centres médico-sociaux du département de la Seine-Maritime.

Le dossier unique d'entrée en Éhpad est téléchargeable sur le site : https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_14732.do et également disponible au guichet unique seniors (en mairie, place de la Libération, 02.32.95.83.94).

//// En pratique

Clic (lire aussi dans la rubrique guichets seniors p. 5), service gratuit d'informations, d'évaluation et d'accompagnement des personnes âgées et de leurs familles :

- 64 rue Lazare-Carnot
- Tél. : 02.32.95.93.75.

L'Éhpad Le Château blanc est un établissement médico-social, sans but lucratif, géré par l'association BTP-RMS, s'adressant prioritairement (mais pas seulement) aux retraités du bâtiment. Il s'agit d'une maison de retraite médicalisée située au Madrillet, rue Henri-Wallon, qui accueille des personnes dépendantes ou désorientées. Il est habilité à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale.

L'Éhpad du Château blanc dispose de 117 lits (113 chambres individuelles et 2 chambres doubles, pour des couples), dont 15 dédiés à l'accueil de personnes ayant des troubles cognitifs tels que la maladie d'Alzheimer ou les maladies dégénératives.

L'Éhpad est adossé à une « clinique » qui propose une offre de soins de suite et de réadaptation (SSR) à vocation gériatrique de 36 lits.

//// En pratique

- Tél. : 02.35.64.31.31.
- Courriel : direction.lechateaublanc@probtp.com
- btpms.probtp.com

L'Éhpad Michel-Grandpierre, situé 1 bis, avenue du Val-l'Abbé est un établissement géré par la Mutuelle du bien vieillir (MBV). Il affiche une capacité d'accueil de 76 places en séjour permanent, dont 24 en unité protégée à destination de personnes souffrant de pathologies associées à la maladie d'Alzheimer.

L'Éhpad Michel-Grandpierre propose un service d'hébergement temporaire (permettant par exemple la prise en charge d'une personne dépendante sur une période d'hospitalisation ou de vacances de l'aidant habituel).

L'Éhpad propose également un service d'accueil de jour du lundi au vendredi pouvant prendre en charge 10 personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées (voir rubrique santé prévention p. 28).

//// En pratique

- Tél. : 02.32.19.00.10.
- Courriel : grandpierre@mutuelle-mbv.fr
- mutuelle-mbv.fr

Autres formes d'hébergement

D'autres formes d'hébergement peuvent exister qu'il s'agisse des systèmes de colocation intergénérationnelle ou de l'accueil familial (l'accueil, contre rémunération, d'une personne âgée par un accueillant familial, agréé au préalable et suivi par les services médico-sociaux du Département).

//// En pratique

Renseignements auprès du Clic ou des centres médico-sociaux.

Santé



Actions de prévention santé/bien-être

Signataire d'un contrat local de santé, avec l'Agence régionale de santé, la Ville s'est engagée dans un programme d'actions favorisant le bien-vieillir. Tout au long de l'année, différents rendez-vous ambitionnent d'aider les Stéphanaïses et les Stéphanaïsi à prendre soin d'eux pour vieillir au maximum en bonne santé. Ces actions peuvent prendre la forme de rencontres avec des professionnels, de séances d'informations ponctuelles (sur des sujets aussi variés que la nutrition, le sommeil, la mémoire...), ainsi que d'ateliers réguliers visant à maintenir une activité physique et cérébrale (ateliers gymnastique douce, sophrologie, jeux de mémoire ou d'adresse...).

//// En pratique

Ces rendez-vous sont annoncés dans le journal municipal *Le Stéphanaïsi* et sur le site de la Ville, rubrique L'agenda.

Canicule : être attentif aux plus fragiles

En cas de canicule, les personnes âgées sont particulièrement exposées aux risques de déshydratation et d'hyperthermie (augmentation de la température corporelle avec altération de la conscience). Lorsqu'elles sont en situation d'isolement, ces personnes ne sont pas forcément informées des risques qu'elles encourent, aussi, leurs voisins, leurs proches, leurs connaissances peuvent les aider en les signalant au guichet unique seniors de la Ville.

Lors d'épisodes de grosses chaleurs, une équipe de la mairie pourra alors les assister dans le cadre du plan de veille saisonnière, dit plan « canicule ». Ce dispositif est enclenché, chaque année, du 1^{er} juin au 15 septembre par la Ville et la préfecture. Chaque personne âgée peut demander à se faire inscrire sur le registre communal du CCAS si elle souhaite bénéficier d'un service de veille. Il est également possible de signaler les personnes vulnérables, âgées ou non, en retirant un bulletin d'inscription à l'accueil de la mairie, de la maison du citoyen, de le télécharger sur le site de la Ville ou de remplir le formulaire en ligne : saintetiennedurouvray.fr puis en tapant « canicule » dans la barre de recherche.

//// En pratique

— Tél. : 02.32.95.83.94.

Accueil, écoute et prévention

Accueil de jour pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés

L'Éhpad Michel-Grandpierre propose un accueil de jour, du lundi au vendredi, pouvant prendre en charge 10 personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées. Cet accueil à la journée (de 9 h 30 à 16 h 30) est rythmé par différentes activités (ateliers culinaires, mémoire, jeux, repos...) visant à la fois la socialisation et la stimulation des malades, pour maintenir au maximum leurs acquis, éviter les phénomènes d'isolement... Service payant.

//// En pratique

Éhpad Michel-Grandpierre, 1 bis avenue du Val-l'Abbé.

— Tél. : 02.32.19.00.10.

— grandpierre@mutuelle-mbv.fr



La Bulle, une plateforme d'accompagnement et de répit pour les aidants de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentées, de la maladie de Parkinson ou de la sclérose en plaques.

Quand la maladie atteint une personne, toute la famille est touchée. L'époux, l'épouse, les enfants s'épuisent à s'occuper du ou de la malade et s'angoissent devant l'évolution de la maladie. Les proches des malades peuvent demander l'aide de La Bulle, une plateforme d'accompagnement pour les aidants des personnes atteintes d'Alzheimer ou des maladies apparentées. L'équipe de la Bulle est composée de deux aides-soignantes et d'une psychologue. Elle intervient à domicile pour dégager du temps pour l'aidant et lui permettre de souffler et

se reposer. Elle propose aussi un accompagnement pour retrouver une vie sociale et anime des groupes de parole pour faire se rencontrer les familles.

Les bureaux de la Bulle se situent au sein de l'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes Michel-Grandpierre et utilisent les structures de l'Éhpad : coiffure, balnéo... en fonction des besoins. Ce service a vocation à répondre aux demandes des familles de toute la rive gauche.

La Bulle intervient à raison d'une demi-journée par semaine, moyennant une participation financière.

//// En pratique

La Bulle

— Tél. : 02.32.19.07.15.

— plateformelabulle@outlook.com

Éhpad Michel-Grandpierre,
avenue du Val-l'Abbé

— Tél. : 02.32.19.00.10.

Écoute et prévention des maltraitances faites aux personnes vulnérables, âgées et/ou handicapées

Témoign ou victime d'actes de maltraitance en direction d'une personne vulnérable (qu'il s'agisse de maltraitance physique, psychologie ou financière), vous devez **appeler le 3977** ou signaler les faits par écrit sur le site 3977.fr, la plateforme nationale d'écoute dédiée aux personnes âgées et aux adultes victimes de maltraitance.

Un écoutant formé recueillera la présentation de la situation et conseillera sur les démarches à entreprendre (première →

écoute). Avec l'accord du témoin, il transmettra le dossier au centre départemental d'écoute pour lui assurer une écoute approfondie et un suivi personnalisé. Le centre local effectuera le lien avec les autorités et dispositifs locaux appropriés pour faire cesser la situation de maltraitance subie.

Il est également possible de contacter l'association locale Alma 76-27 Allo maltraitance personnes âgées. Tél. : 02.35.63.27.34 ou 09.51.01.03.43.

→ Zoom sur...

La couverture maladie

Disposer d'une protection complémentaire santé est indispensable à un moment où les dépenses de soins ont tendance à s'accroître, et où la couverture de base ne couvre pas la totalité des dépenses de soins.

Si les ressources du foyer sont modestes, il est possible de bénéficier de la complémentaire santé solidaire.

En dessous d'un certain plafond de ressources¹, cette complémentaire est gratuite. Au-dessus², elle implique une participation financière de la part du bénéficiaire (1€/jour/personne).

Les bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire ont accès à l'offre « 100% Santé », qui permet une prise en charge à 100 % d'un certain nombre d'équipements en matière dentaire, auditive, et optique.

1 – Pour une personne : plafond fixé à 9 041 € de ressources annuelles.

Pour un ménage de 2 personnes : plafond fixé à 13 561 € (au 1^{er} avril 2021)

2 – Entre 9 041 € et 12 205 € de ressources annuelles pour une personne, ou entre 13 561 € et 18 307 € pour 2 personnes

//// En pratique

- Renseignements au 36.46,
- ou sur le site ameli.fr
- Ou auprès du service action sociale du CCAS, à l'hôtel de ville (02.32.95.93.30) ou à la maison du citoyen, place Jean-Prévost (02.32.95.83.60).

Mais aussi

Contacts utiles

- Samu : en cas d'urgence, composer le 15.
- SOS médecins : 24h/24, 7j/7, tél. : 0.810.63.59.10 ou 36.24.
- Numéro d'appel d'urgence européen, si vous êtes victime ou témoin d'un accident : 112.
- 31 14, le numéro national de prévention du suicide, réponse assurée 7j/7, 24h/24

Associations



Associations

Le tissu associatif stéphanois est riche et chacun peut y trouver de quoi pratiquer une activité, s'investir pour les autres, tisser des liens avec de nouvelles personnes. Les coordonnées de l'ensemble des associations sont disponibles dans le guide des associations édité par la Ville ou dans l'annuaire intégré au site internet de la Ville (saintetiennedurouvray.fr). Zoom sur quelques associations directement destinées aux seniors.

Ensemble et solidaire, UNRPA (Union nationale des retraités et personnes âgées)

Organisation de loisirs culturels, sorties, voyages... ouvert à tous les adultes.

- Danielle Boulais, présidente :
06.12.58.01.76,
danielle.boulais@outlook.fr.
Permanences à l'espace associatif
des Vaillons sur rendez-vous, au foyer
Geneviève-Bourdon, tour Aubisque rue
Wallon tous les jeudis de 14 h à 16 h,
et à la résidence autonomie Ambroise-
Croizat le mercredi de 13 h 30 à 14 h 30.

Club Geneviève-Bourdon

Le club se réunit au foyer Geneviève-Bourdon, jouxtant la tour Aubisque. Il propose des activités diverses : jeux de société, sorties, concours, rencontres, aide aux personnes âgées... Les mardis et vendredis.

- Geneviève Lugat, présidente,
02.76.78.26.86, genevieve.lugat@sfr.fr ;
Mauricette Ras, secrétaire,
02.35.66.51.86 ; Danielle Boulais,
trésorière, 09.50.00.26.48 ; Yvette
Abraham, correspondante, tour
Aubisque, rue Henri-Wallon.

Association générale des intervenants retraités action de bénévoles pour la coopération et le développement (AGIRabcd)

Propose et entreprend des actions de solidarité mettant à profit l'expérience professionnelle et humaine. Principales actions : apprentissage du français, remise à niveau en français et en calcul, révision du Code de la route, initiation informatique, aide à la gestion de son budget.

- Serge Passerieu, délégué territorial ;
Pierre Bluche, référent lien social ;
16 rue Antheaume, 76000 Rouen,
02.32.11.70.53, agirabcd.org

Les Petits Frères des pauvres

Assure un accompagnement relationnel des personnes âgées isolées, en assurant des visites de compagnie et en les accompagnants pour des sorties.

- Ahmed Taïbi, coordinateur des équipes
de Saint-Étienne-du-Rouvray,
La maison des pensées,
3 bis rue Paul-Verlaine.
Tél. : 02.31.82.73.41.

Alma76

Écoute et prévention des maltraitances faites aux personnes vulnérables, âgées et/ou handicapées.

- Pierre Czernichow, président, avenue de la Libération à Sotteville-lès-Rouen, 02.35.63.27.34 ou 09.51.01.03.43, contact@alma76.fr, sites.google.com/site/sosmaltraittancealma76/home

Secours catholique

Association caritative, proposant de l'aide alimentaire. Accueil les mardis et jeudis de 14 h à 16 h sur présentation d'un courrier du CCAS ou des assistantes sociales du secteur, pour permettre l'accès au magasin alimentaire le vendredi matin.

- Lysiane Vanneville, secrétaire, 1 rue Georges-Guynemer, 02.35.64.18.49. scatholique76800@gmail.com

Secours populaire

Épicerie solidaire, aide vestimentaire, bric-à-brac...

- Brigitte Benmessaoud, référente de l'antenne sociale, 20/24 rue de Stalingrad, 02.35.65.19.58.

Bon à savoir

Retrouvez l'ensemble des associations stéphanaïses sur le site de la Ville saintetiennedurouvray.fr ou dans le guide des associations, disponible dans les accueils municipaux.

Plan



Localiser les adresses utiles

- 1 Guichet seniors et service logement**
Hôtel de ville, place de la Libération
- 2 Clic**
64 rue Lazare-Carnot
- 3 Résidence autonomie Ambroise-Croizat**
22 rue Pierre-Corneille
- 4 Centre socioculturel Georges-Déziré**
271 rue de Paris
- 5 Centre socioculturel Georges-Brassens**
2 rue Georges-Brassens
- 6 Éhpad Michel-Grandpierre**
avenue du Val-l'Abbé
- 7 Éhpad Pro BTP**
tour Aubisque, rue Henri-Wallon
- 8 Restaurant senior Geneviève-Bourdon, club Geneviève-Bourdon,
permanences de l'Union nationale des retraités et personnes âgées (UNRPA)**
tour Aubisque, rue Henri-Wallon
- 9 Maison du citoyen et centre socioculturel Jean-Prévost**
place Jean-Prévost

Guichet unique seniors
Hôtel de Ville, place de la Libération
CS 80458 | 76806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex
Tél. : 02.32.95.83.94.

Conception, réalisation et impression : service information et communication
de la Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray | 11/2021

Illustrations : Gayanée Dédéyan-Bérezyiat